

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
n° 88.0.04.862.1.0 du 17 août 1988

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles
SCHRADER modèle EURODAIMO**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, la directive 86/217/C.E.E. du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la C.E.E. relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

Fabricant :

SCHRADER S.A., rue Clément Désormes, Z.I. Nord, 21000 Dijon.

Caractéristiques :

Les manomètres SCHRADER modèle EURODAIMO sont des pistolets de gonflage. Ils permettent la mise en pression, l'ajustement et l'indication de la pression des pneumatiques des véhicules automobiles.

Ces manomètres sont munis d'un organe de mesure dont la déformation élastique, représentative de la pression du pneumatique, est transmise au dispositif indicateur par l'intermédiaire d'un système mécanique.

Leur principe de fonctionnement est tel que toute indication de pression a lieu après un accroissement de pression.

Leurs principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- étendue d'échelle : 0,7 bar à 6 bar,
- échelon : 0,1 bar,
- plage d'utilisation en température ambiante : — 10 °C à + 40 °C.

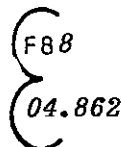
A l'état de repos, l'organe de mesure de la pression est en communication avec la pression atmosphérique ; l'aiguille se trouve alors face à un repère prédéterminé.

Conditions particulières d'installation :

Les manomètres sont reliés en amont à une source d'air ou d'azote comprimé dont la pression ne doit pas excéder 7,5 bar, et en aval au pneumatique.

Chacune des liaisons est réalisée au moyen d'un flexible et d'un raccord.

Signe d'approbation C.E.E. de modèle :



Inscriptions réglementaires :

Les manomètres portent sur le cadran les inscriptions suivantes :

- Nom du fabricant : SCHRADER
- Symbole de la grandeur mesurée : Pe
- Symbole de l'unité de mesure : bar
- Marque d'identification du fabricant : S
- Identification de l'appareil : EURODAIMO
- Signe d'approbation C.E.E. de modèle.

Dépôt de modèle :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Bourgogne.

Validité :

Le présent certificat est valide jusqu'en 1998.

Annexes :

- Notice descriptive.
- Dessins n°s 4959-1 et 2.
- Photographie n° 4959-3.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'industrie :
L'Ingénieur général des Mines,
A.C. LACOSTE.

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles SCHRADER modèle EURODAIMO

NOTICE DESCRIPTIVE

I — PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Le manomètre SCHRADER modèle EURODAIMO est composé d'un corps moulé en résine thermodurcissable qui renferme les différents mécanismes d'exécution des 3 fonctions de l'appareil et la poignée de manœuvre. Une manchette en plastique protège le manomètre des chocs éventuels.

1.1. *Gonflage* (dessin n° 4959-1)

Un mécanisme à clapet mobile mis en mouvement par la poignée permet l'ouverture et la fermeture du circuit d'air de gonflage de la source vers le pneumatique de la façon suivante :

La poignée articulée 1 est manœuvrée par contraction de la main de préhension. La tubulure de départ 2 recule et repousse le clapet d'arrivée d'air de gonflage 3 dans la première partie de son déplacement. Cette tubulure sur laquelle est mise en place un joint torique d'étanchéité isole le conduit 4 qui permet le passage de l'air en provenance du pneumatique vers le dispositif de mesure de la pression de gonflage.

1.2. *Indication de la pression* (dessin n° 4959-2)

Le mécanisme d'indication de la pression comprend une enceinte étanche déformable en caoutchouc, une pièce tubulaire taillée à la périphérie en forme de crémaillère, un pignon et une aiguille mobile et fonctionne de la façon suivante :

La poignée articulée 1 est relâchée par l'opérateur. Le clapet d'arrivée d'air de gonflage 3 se referme et interdit le passage de l'air vers le pneumatique. Le joint torique mis en place sur la tubulure de départ 2 est situé au-delà du conduit de passage d'air 4 vers l'ensemble de mesure de la pression.

L'élément déformable 5 est alors soumis à la pression d'air du pneumatique et le système de transmission permet d'indiquer la pression d'air du pneumatique. En état de repos de l'appareil, le clapet d'arrivée d'air 2 est mis en appui sur l'extrémité de la tubulure de gonflage par la détente du ressort 6.

1.3. *Ajustement de la pression* (dessin n° 4959-2)

L'appareil est en position indication de pression. Lorsque la pression lue est supérieure à la pression désirée, la quantité d'air correspondant au surgonflage est évacuée au moyen du clapet 7.

1.4. *Variante* :

Lorsque le pistolet de gonflage est raccordé directement à la sortie d'un compresseur, il est équipé d'un clapet de sécurité afin de le protéger contre les surpressions éventuelles.

II — DISPOSITIFS DE SCHEMEMENT :

Le logement cylindrique recevant le système de transmission de l'indication est scellé à ses deux extrémités.

Côté vis de réglage, il est scellé par un bouchon plastique présentant deux crans de retenue et emmanché dans le logement. Ce bouchon est indémontable sans détérioration. De l'autre côté, la poignée articulée dont l'axe de fixation est indémontable, ne permet pas l'accès au bouchon à tête fendue. De plus, la tête de vis n'a pas de fente de manœuvre, l'écrou et la vis sont solidaires par déformation mécanique du filetage.

III — MARQUES DE VÉRIFICATION PRIMITIVE C.E.E.

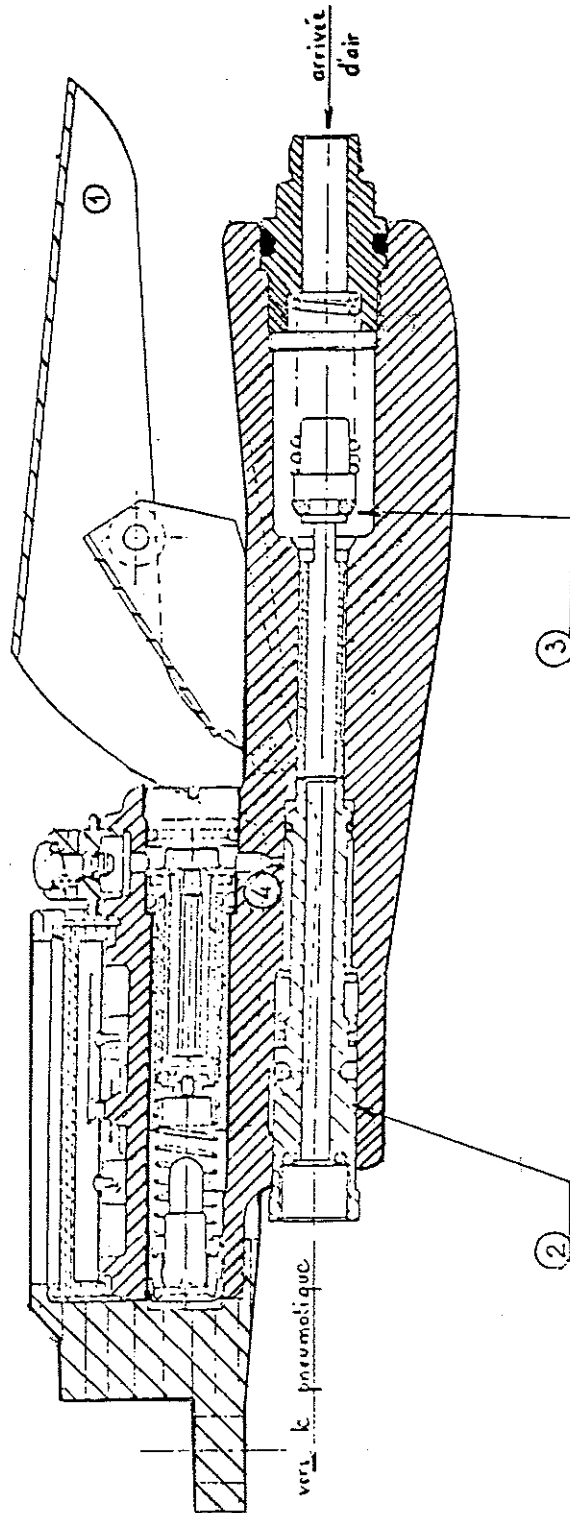
Le bouchon de scellement en plastique placé sur la vis de réglage, porte la marque de vérification primitive partielle C.E.E.

Le contour hexagonal muni du millésime de l'année de vérification est insculpé à chaud sur le corps du manomètre.

N° 4959-1

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles
SCHRADER EURODAIMO

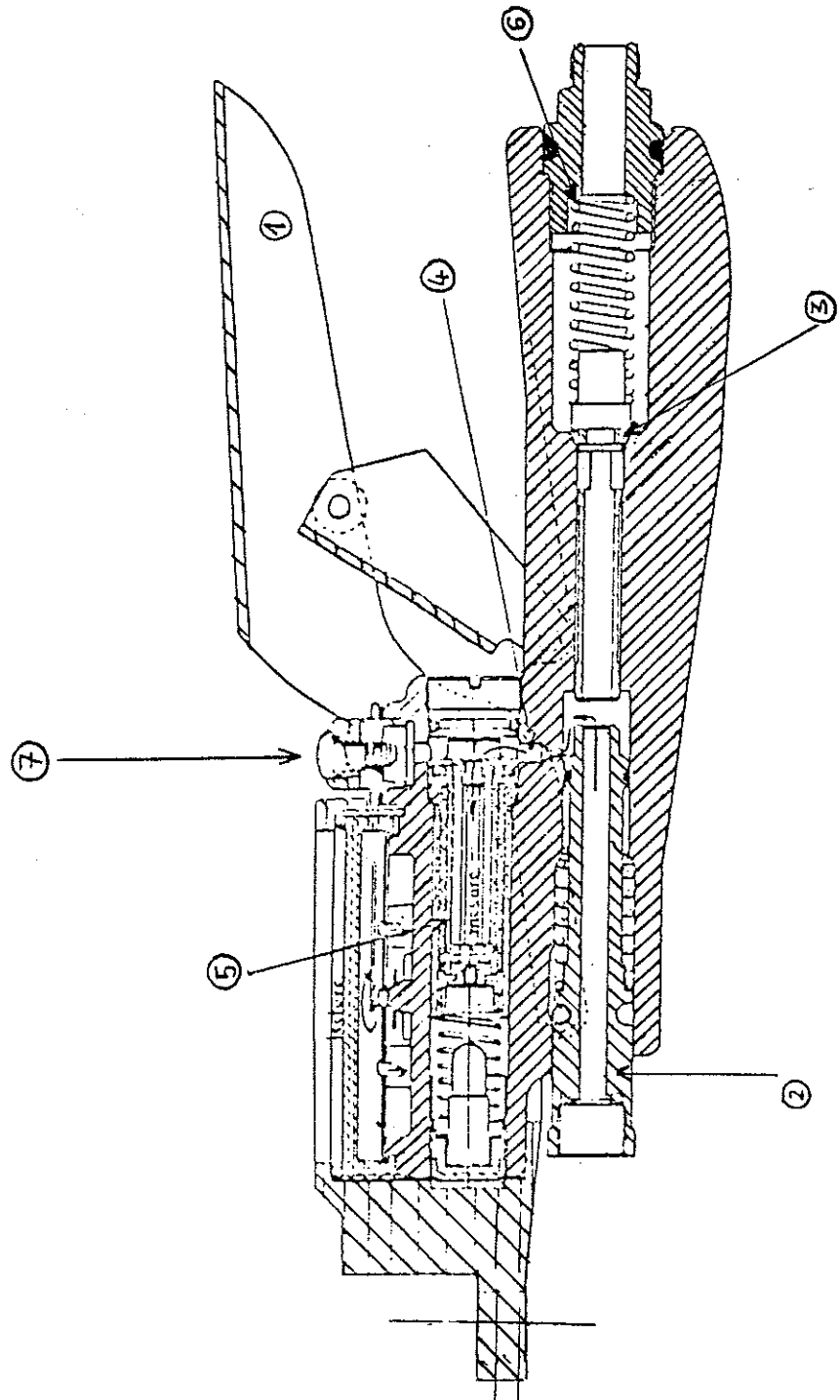
GONFLAGE



N° 4959-2

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles
SCHRADER EURODAIMO

INDICATION



N° 4959-3

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles
SCHRADER EURODAIMO**

